



UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ Guy Cormier, président et chef de la direction, et Denis Dubois, nommé président et chef de la direction du Mouvement Desjardins à compter du 2 septembre 2025.

Desjardins affiche des excédents de 900 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 et franchit le cap des 500 G\$ d'actifs

Lévis, le 12 août 2025 – Au terme du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2025, le [Mouvement Desjardins](#), plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 900 M\$, comparativement à 918 M\$ pour la période correspondante de 2024. Cette diminution des excédents s'explique principalement par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, en raison notamment de l'évolution défavorable des perspectives économiques, qui reflètent l'incidence potentielle des perturbations commerciales. En contrepartie, le secteur Particuliers et Entreprises a bénéficié de la progression du revenu net d'intérêts liée principalement à l'augmentation du portefeuille de prêts qui a notamment permis de franchir le cap des 500 G\$ d'actifs. Pour appuyer cette croissance soutenue, le Mouvement Desjardins a élargi sa présence sur les marchés internationaux de financement en émettant de la dette subordonnée en francs suisses et en yens. Soulignons enfin que les investissements visant à soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients expliquent l'augmentation des frais autres que d'intérêts.

Pour le deuxième trimestre de 2025, la provision pour ristournes atteint 113 M\$, en hausse de 3 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 34 M\$, dont 17 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

Au terme du premier semestre terminé le 30 juin 2025, le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 1 638 M\$, une baisse de 135 M\$ par rapport à ceux de la même période en 2024. Cette diminution s'explique principalement par les résultats du secteur Assurance de dommages, qui ont été affectés par une hausse des charges liées aux sinistres attribuable à une augmentation de la fréquence ainsi que du coût moyen des réclamations. On observe également une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit en raison notamment d'une évolution défavorable des perspectives économiques qui reflètent l'incidence potentielle des perturbations commerciales. En contrepartie, le secteur Particuliers et Entreprises a bénéficié d'une hausse du revenu net d'intérêts liée principalement à la croissance des affaires. Soulignons enfin que les investissements visant à soutenir la progression des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients expliquent l'augmentation des frais autres que d'intérêts.

« En cette année du 125^e anniversaire de sa fondation, Desjardins franchit le cap des 500 G\$ d'actifs, témoignant de son ambition et de sa proximité avec ses membres et clients. Desjardins continue de livrer une performance remarquable. Ces résultats témoignent de la solidité de notre modèle coopératif et de l'engagement indéfectible de nos équipes à accompagner nos membres et clients. Je souhaite d'ailleurs le meilleur des succès à mon successeur Denis Dubois qui saura continuer de faire croître et évoluer notre Mouvement Desjardins », a déclaré Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins a annoncé la nomination de son nouveau président et chef de la direction

Le 2 juin dernier, [le conseil d'administration a annoncé la nomination de M. Denis Dubois](#) à titre de prochain président et chef de la direction du Mouvement Desjardins à compter du 2 septembre 2025. Il succédera à M. Guy Cormier qui occupe ce poste depuis mars 2016. Afin d'assurer la transition et d'épauler M. Dubois et le conseil d'administration dans la réalisation de leur mandat, M. Cormier agira à titre de conseiller stratégique à la direction à compter du 2 septembre prochain, et ce, jusqu'en mars 2026.

Logement abordable : des solutions concrètes pour des milliers de foyers

Grâce à un partenariat novateur avec le gouvernement du Québec, l'Initiative Logement abordable Desjardins, lancée en 2022, continue de démontrer son engagement dans la lutte contre la crise du logement. Après avoir dépassé son objectif initial de 1 000 logements abordables, Desjardins franchit une nouvelle étape importante avec une seconde entente, cette fois en collaboration avec les gouvernements du Québec et du Canada. Cette entente permettra la création de [1 000 logements supplémentaires](#), portant à plus de 3 000 le nombre total de logements abordables rendus disponibles à travers 14 régions du Québec d'ici 2028.

En date du 30 juin 2025, 1 373 logements sont déjà en exploitation et 894 autres sont en cours de réalisation, notamment dans les régions [de la Beauce](#), [de la Montérégie](#), [de l'Outaouais](#) et [de Charlevoix](#). Ces réalisations confirment le rôle central de Desjardins dans le développement de solutions durables en habitation.

Desjardins facilite l'accès aux placements avec une offre repensée et un fonds 100 % québécois

Une gamme de fonds simplifiée

Dans un souci constant de répondre aux besoins évolutifs de ses membres et clients, Desjardins Société de placement inc., à titre de gestionnaire des Fonds Desjardins, [a procédé à une simplification majeure](#) de son offre de fonds communs de placement. Cette initiative vise à offrir une expérience d'investissement plus simple, accessible et avantageuse, tout en favorisant l'autonomie financière.

Un fonds 100 % québécois

En juin dernier, Desjardins Société de placement inc., agissant à titre de gestionnaire des fonds négociés en bourse (FNB), a lancé le [FNB Desjardins Actions Québec](#). Ce nouveau FNB permet aux investisseurs de soutenir des entreprises québécoises cotées en bourse et s'inscrit dans la volonté d'appuyer l'économie locale.

Un programme inédit pour soutenir les projets d'économie sociale au Québec

Desjardins franchit une nouvelle étape en matière de soutien à l'économie sociale. En partenariat avec [Sillons](#), un organisme à but non lucratif qui a pour ambition la mise à l'échelle d'innovations sociales, un programme inédit est lancé pour soutenir jusqu'à six projets porteurs sur une période de 24 mois. En conjuguant l'expertise de terrain de Silions et l'impact que Desjardins a dans la communauté, ce partenariat répond à un besoin exprimé avec force lors du dernier [Sommet de l'économie sociale](#).

Desjardins en action pour une transition juste et durable

Desjardins poursuit ses efforts pour une transition juste et durable, comme en témoigne la [divulcation ESG 2024](#) publiée en mai 2025. Elle fait état des engagements du Mouvement à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Au cours de cette période, Desjardins a notamment franchi la barre de 2 G\$ d'investissements en infrastructures d'énergie renouvelable, a émis sa première obligation verte sur le marché européen et a soutenu activement l'équité, la diversité, et l'inclusion.

Faits saillants financiers

Comparaison du deuxième trimestre de 2025 à celui de 2024 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 900 M\$, en baisse de 18 M\$.
- Revenu net total de 4 091 M\$, en hausse de 338 M\$, ou de 9,0 % :
 - Revenu net d'intérêts de 2 024 M\$, en hausse de 163 M\$, ou de 8,8 %, en raison principalement de la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.
 - Résultat des activités d'assurance de 593 M\$, en baisse de 27 M\$, ou de 4,4 %, en raison de l'augmentation des charges afférentes aux sinistres du côté du secteur Assurance de dommages.
 - Résultat financier d'assurance net de 312 M\$, en hausse de 75 M\$, ou de 31,6 %, en raison de l'évolution favorable des marchés financiers, notamment celui des actions.
 - Autres revenus de 1 162 M\$, en hausse de 127 M\$, ou de 12,3 %, lié à la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 203 M\$, comparativement à 87 M\$ pour la période correspondante de 2024. La dotation du deuxième trimestre de 2025 reflète une migration défavorable de la qualité du crédit, une hausse du volume ainsi qu'une incidence défavorable liée à la mise à jour des perspectives économiques, principalement en raison des perturbations commerciales, affectant les portefeuilles de prêts aux entreprises.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 2 950 M\$, en hausse de 253 M\$, ou de 9,4 %, par rapport au deuxième trimestre de 2024, en raison de l'augmentation des frais liés au personnel, des honoraires et des frais liés à la technologie soutenant la croissance des activités et visant le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 147 M\$, en hausse de 4 M\$, ou de 2,8 %.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽¹⁾ de 22,9 %, comparativement à 22,2 % au 31 décembre 2024.
- Ratio de fonds propres total⁽¹⁾ de 25,5 %, comparativement à 24,2 % au 31 décembre 2024.
- Croissance de 6,4 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2024 pour totaliser 501,3 G\$ au 30 juin 2025.
- Plusieurs émissions de titres ont été réalisées durant le deuxième trimestre de 2025, notamment dans le cadre du programme législatif d'obligations sécurisées ainsi que du programme de billets à moyen terme multidevises. L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins et de diversifier ses sources de financement. Pour plus de détail, se référer au rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2025 à la page 47.
- En juin et juillet 2025, les agences de notation Fitch et DBRS ont respectivement confirmé le maintien des cotes des instruments émis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, tout en conservant leur perspective à « stable ».

Comparaison du premier semestre de 2025 à celui de 2024 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 1 638 M\$, en baisse de 135 M\$.
- Revenu net total de 7 773 M\$, en hausse de 456 M\$, ou de 6,2 % :
 - Revenu net d'intérêts de 3 991 M\$, en hausse de 397 M\$, ou de 11,0 %, en raison principalement de la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.
 - Résultat des activités d'assurance de 883 M\$, en baisse de 146 M\$, ou de 14,2 %, en raison de la hausse des charges liées aux sinistres, du côté du secteur Assurance de dommages.
 - Résultat financier d'assurance net de 486 M\$, en baisse de 61 M\$, ou de 11,2 %, en raison principalement de l'évolution des marchés financiers.
 - Autres revenus de 2 413 M\$, en hausse de 266 M\$, ou de 12,4 %, en raison notamment de la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 413 M\$, comparativement à 220 M\$ pour la période correspondante de 2024. La dotation pour les six premiers mois de 2025 reflète une migration défavorable de la qualité du crédit, une hausse du volume ainsi qu'une incidence défavorable liée à la mise à jour des perspectives économiques, principalement en raison des perturbations commerciales, affectant les portefeuilles de prêts aux entreprises.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 5 686 M\$, en hausse de 433 M\$, ou de 8,2 %, comparativement aux six premiers mois de 2024, en raison de l'augmentation des frais liés au personnel, des honoraires et des frais liés à la technologie afin de soutenir la croissance des activités et visant le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽²⁾ de 286 M\$, en hausse de 6 M\$, ou de 2,1 %.

⁽¹⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

⁽²⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada (Normes internationales d'information financières (IFRS)) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesure financière non conforme aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR, utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée, n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, des dons et des bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2025 aux pages 53 à 61.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le			Aux ou pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2025	31 mars 2025	30 juin 2024 ⁽¹⁾	30 juin 2025	30 juin 2024 ⁽¹⁾
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>					
Résultats					
Revenu net d'intérêts	2 024 \$	1 967 \$	1 861 \$	3 991 \$	3 594 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	905	464	857	1 369	1 576
Autres revenus	1 162	1 251	1 035	2 413	2 147
Revenu net total	4 091	3 682	3 753	7 773	7 317
Dotation à la provision pour pertes de crédit	203	210	87	413	220
Frais autres que d'intérêts nets	2 691	2 503	2 447	5 194	4 758
Excédents avant ristournes aux membres ⁽²⁾	900 \$	738 \$	918 \$	1 638 \$	1 773 \$
Apport aux excédents par secteurs d'activité ⁽³⁾					
Particuliers et Entreprises	370 \$	399 \$	436 \$	769 \$	820 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	226	168	246	394	419
Assurance de dommages	307	34	294	341	574
Autres	(3)	137	(58)	134	(40)
	900 \$	738 \$	918 \$	1 638 \$	1 773 \$
Retour aux membres et à la collectivité ⁽⁴⁾					
Ristournes aux membres	113 \$	113 \$	110 \$	226 \$	220 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁵⁾	34	26	33	60	60
	147 \$	139 \$	143 \$	286 \$	280 \$
Indicateurs					
Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾	8,9 %	7,8 %	10,2 %	8,3 %	10,0 %
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽⁶⁾	0,28	0,28	0,13	0,28	0,17
Prêts dépréciés bruts/prêts bruts ⁽⁶⁾	0,82	0,83	0,77	0,82	0,77
Ratio de liquidité à court terme ⁽⁷⁾	161	172	160	161	160
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽⁷⁾	131	131	129	131	129
Indice de productivité – Particuliers et Entreprises ⁽⁶⁾	72,3	70,4	71,6	71,4	71,2
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁶⁾	1 570 \$	1 688 \$	1 970 \$	3 258 \$	3 742 \$
Marge sur services contractuels (MSC) totale – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁸⁾	2 554	2 578	2 587	2 554	2 587
Primes souscrites directes – Assurance de dommages ⁽⁶⁾	2 243	1 671	2 082	3 914	3 638
Bilan et hors bilan					
Actif	501 254 \$	487 946 \$	444 348 \$	501 254 \$	444 348 \$
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	306 274	296 328	276 996	306 274	276 996
Dépôts	320 919	309 379	290 085	320 919	290 085
Capitaux propres	40 315	39 371	36 488	40 315	36 488
Biens sous administration ⁽⁶⁾	630 427	614 643	557 902	630 427	557 902
Biens sous gestion ⁽⁶⁾	111 505	107 029	88 202	111 505	88 202
Mesures des fonds propres					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁹⁾	22,9 %	22,4 %	21,2 %	22,9 %	21,2 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽⁹⁾	22,9	22,4	21,2	22,9	21,2
Ratio du total des fonds propres ⁽⁹⁾	25,5	25,3	23,2	25,5	23,2
Ratio TLAC ⁽¹⁰⁾	33,2	33,1	30,9	33,2	30,9
Ratio de levier ⁽⁹⁾	7,5	7,6	7,6	7,5	7,6
Ratio de levier TLAC ⁽¹⁰⁾	10,6	11,0	10,9	10,6	10,9
Actifs pondérés en fonction des risques ⁽⁹⁾	150 888 \$	151 882 \$	147 074 \$	150 888 \$	147 074 \$
Autres renseignements					
Nombre d'employées et d'employés (équivalent temps plein)	52 517	51 406	50 665	52 517	50 665

(1) Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

(5) Dont 17 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (13 M\$ au premier trimestre de 2025, 16 M\$ au deuxième trimestre de 2024, 30 M\$ au premier semestre de 2025 et 27 M\$ au premier semestre de 2024).

(6) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

(7) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités de l'AMF.

(8) MSC totale de 2 809 M\$ (2 795 M\$ au 30 juin 2024) présentée nette de la réassurance d'un montant de 255 M\$ (208 M\$ au 30 juin 2024). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(10) En vertu de la Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

Une solide base de capital

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 22,9 % et de 25,5 % au 30 juin 2025, alors qu'ils étaient de 22,2 % et de 24,2 % respectivement au 31 décembre 2024.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du deuxième trimestre de 2025 sont de 370 M\$, en baisse de 66 M\$ par rapport à la même période en 2024. Ce secteur a bénéficié de la croissance du revenu net d'intérêts et des autres revenus liée à la progression des affaires. Par ailleurs, l'augmentation des frais autres que d'intérêts reflète les investissements afin de soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients et explique la diminution des excédents. De plus, on constate une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit par rapport à celle de la période correspondante de 2024.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents nets du deuxième trimestre de 2025 sont de 226 M\$, en baisse de 20 M\$ par rapport à la même période en 2024. Cette diminution s'explique notamment par le gain sur disposition en 2024 de la participation dans Gestion Fiera Inc. et Fiera Capital S.E.C. ainsi que par la hausse des frais d'administration et des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques. Cette baisse est atténuée par l'augmentation du résultat financier d'assurance net et du résultat des activités d'assurance net alors que les résultats de la période précédente avaient été affectés à la baisse par la mise à jour d'hypothèses actuarielles.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents nets du deuxième trimestre de 2025 sont de 307 M\$, en hausse de 13 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2024 en raison principalement de la progression des revenus des activités d'assurance essentiellement attribuable à la croissance des primes en assurance automobile et de biens ainsi qu'aux affaires découlant de l'acquisition complétée en 2024, de la Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard. De plus, on constate une hausse du résultat financier d'assurance net. Cette augmentation des excédents est atténuée par la survenance de trois événements majeurs au cours du deuxième trimestre de 2025, soit des dommages causés par de l'eau et du vent en Ontario, par du vent au Québec et en Ontario ainsi que par un feu de forêt au Manitoba et en Saskatchewan, alors qu'aucune catastrophe ni événement majeur n'est survenu lors du trimestre comparatif.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats pour le deuxième trimestre

Le déficit net du deuxième trimestre de 2025 est de 3 M\$, comparativement à 58 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024. La rubrique Autres inclut principalement les activités de trésorerie.

[Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du deuxième trimestre de 2025 du Mouvement Desjardins, disponible sur le site Web de Desjardins ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse \[www.sedarplus.com\]\(http://www.sedarplus.com\) \(sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec\).](#)

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la sixième au monde, avec un actif de 501,3 milliards de dollars au 30 juin 2025. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp et a été reconnu comme l'une des meilleures institutions financières au monde en 2025 par *Forbes*. Il mise sur la compétence de plus de 57 200 employées et employés. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie. En 2025, le Mouvement Desjardins célèbre son 125^e anniversaire, marquant plus d'un siècle d'ambition, de présence et d'expertise au service des membres et clients.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent de temps à autre des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Des énoncés prospectifs se retrouvent dans le présent communiqué de presse et peuvent aussi être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, ses stratégies pour les atteindre, ses résultats et sa situation financière, la conjoncture économique et celle des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables, dans toutes variantes grammaticales.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2025, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental, social et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), au risque de fraude, au marché de l'habitation et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l'évolution des taux d'intérêt, à l'inflation, aux changements climatiques, aux incertitudes géopolitiques, à l'intelligence artificielle et au risque lié aux données. De plus, mentionnons des facteurs liés au conflit commercial avec les États-Unis et les répercussions que l'imposition de tarifs douaniers sur l'exportation de certains biens canadiens ainsi que tout tarif de représailles en découlant, pourraient notamment avoir sur les biens et services, les entreprises de certaines industries et l'économie canadienne. Citons également des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du

Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou tout autre événement similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2025.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2025.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2025 et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'évolution de la situation en lien avec le conflit commercial aux États-Unis et de son incidence sur l'économie canadienne, la conjoncture des marchés financiers, les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière du Mouvement Desjardins, une plus grande part d'incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédentes, ces hypothèses étant établies en fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l'ampleur de l'effet des tarifs douaniers américains à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Jean-Benoît Turcotti
Relations publiques
514 281-7000 ou 1 866 866-7000, poste 5553436
media@desjardins.com

Alain Leprohon, FCPA
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins